

## Liste des délibérations prises en Bureau communautaire élargi le 11 février 2025

Le Bureau communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 4 février 2025, s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis Guilhaumon, Président de la Communauté de communes.

**Membres présents avec voix délibérante :** Jean-Louis Guilhaumon, Président ; Hélène De Resseguier, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge du Tourisme ; Romain Duport, 4<sup>ème</sup> Vice-président en charge des Finances ; Sylvie Theye, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'Economie et du Développement ; Alain Payssé, 6<sup>ème</sup> Vice-président en charge des Solidarités ;

**Membres excusés avec voix délibérante :** Dominique Dumont, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente en charge de l'Education ; Gérard Castet, 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la Petite Enfance ;

**Membres présents sans voix délibérante :** Pierre Barnadas, Président délégué de la Commission Travaux ; Alain Bertin, Président délégué de la Commission Assainissement – Environnement ; Cyril Cotonat, Président délégué de la Commission Urbanisme – Aménagement numérique ; Patrick Fitan, Président délégué de la Commission Culture – Tourisme ; Patrick Larribat, Président délégué de la Commission Economie – Agriculture – Développement ; Sandie Lefetz, Présidente déléguée de la Commission des Finances ; Gérard Lille, Président délégué de la Commission Affaires scolaires – Enfance Jeunesse

**Membres excusés sans voix délibérante :** /

**Nombre de membres en exercice :** 14 (dont 7 membres sans voix délibérante)

**Nombre de membres présents :** 12 (dont 5 membres avec voix délibérante)

**Secrétaire de séance :** Sylvie Theye, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'Economie et du Développement

N° de délibération	Objet	Décision
DB-2025-01-4.1	Mise à disposition d'agents au bénéfice de l'association des Farfalous	Approuvée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,  
Sylvie Theye



Le Président,  
Jean-Louis Guilhaumon



## **Bureau communautaire élargi – séance du**

**11 février 2025**

### **Délibération DB-2025-01-4.1**

#### **Mise à disposition de personnel de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers au bénéfice de l'association des Farfalous**

Le Bureau communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 4 février 2025, s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis Guilhaumon, Président de la Communauté de communes.

**Membres présents avec voix délibérante :** Jean-Louis Guilhaumon, Président ; Hélène De Resseguier, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge du Tourisme ; Romain Duport, 4<sup>ème</sup> Vice-président en charge des Finances ; Sylvie Theye, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'Economie et du Développement ; Alain Payssé, 6<sup>ème</sup> Vice-président en charge des Solidarités ;

**Membres excusés avec voix délibérante :** Dominique Dumont, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente en charge de l'Education ; Gérard Castet, 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge de la Petite Enfance ;

**Membres présents sans voix délibérante :** Pierre Barnadas, Président délégué de la Commission Travaux ; Alain Bertin, Président délégué de la Commission Assainissement – Environnement ; Cyril Cotonat, Président délégué de la Commission Urbanisme – Aménagement numérique ; Patrick Fitan, Président délégué de la Commission Culture – Tourisme ; Patrick Larribat, Président délégué de la Commission Economie – Agriculture – Développement ; Sandie Lefetz, Présidente déléguée de la Commission des Finances ; Gérard Lille, Président délégué de la Commission Affaires scolaires – Enfance Jeunesse

**Membres excusés sans voix délibérante :** /

**Nombre de membres en exercice :** 14 (dont 7 membres sans voix délibérante)

**Nombre de membres présents :** 12 (dont 5 membres avec voix délibérante)

**Secrétaire de séance :** Sylvie Theye, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de l'Economie et du Développement

**Vote :** unanimité

**Objet :** Mise à disposition d'agents au bénéfice de l'association des Farfalous

Le Président expose,

Vu la délibération n°20200710 du 10 juillet 2020 du Conseil communautaire portant délégation de compétences au Bureau communautaire de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, notamment le point « 5.2. Approuver les conventions de mises à disposition de personnel entre collectivités. »,

Considérant que la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a été sollicitée par l'association « les Farfalous » afin de mettre à disposition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 des fonctionnaires pour une durée d'un an,

Considérant que les dispositions de l'article 61 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée qui permet à un fonctionnaire, avec son accord, d'être mis à disposition pour effectuer tout ou partie de son service dans d'autres collectivités ou établissement que le sien, sur un emploi permanent à temps non complet.

Il est proposé de valider les mises à disposition suivantes, au bénéfice de l'association des Farfalous :

Grade	Nombre d'heures	Début	Fin	mission
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	538 heures annuelles	01/01/2025	31/12/2025	Animation
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	528 heures annuelles	01/01/2025	31/12/2025	Animation
Adjoint d'animation	658 heures annuelles	01/01/2025	31/12/2025	Animation
Agent de maîtrise	235 heures annuelles	01/01/2025	31/12/2025	Agent de maintenance des bâtiments

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- d'accepter la mise à disposition des fonctionnaires comme proposé ci-dessus.
- d'autoriser le Président à donner toute instruction aux services pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme,  
Le secrétaire de séance,  
Sylvie Theye

*Theye.s*

Le Président,  
Jean-Louis Guilhaumon

*JL Guilhaumon*

